

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-91

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8
Conseillers absents : 2
Conseillers représentés :

Pour : 8
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir :

Secrétaire de séance : BOISSET Vincent

Objet REFECTIION DU MUR A MAISON NEUVE

Annule et remplace la délibération 2023-07

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que le mur situé à côté de la maison de Denis BOISSET a dû être consolidé.
Il était entendu que Mr Denis BOISSET prendrait en charge les travaux à hauteur de 3 500.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à émettre un titre de 3 500.00€ au nom de Denis BOISSET.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.